

## Chapitre 10

# DÉMOCRATIE

### Justification

Les propositions du programme Horizon TERRE s'inscrivent dans un contexte de crise de la démocratie et, plus particulièrement, de crise des formes de la représentation politique. Le sentiment que nourrit une part croissante de la population d'être peu représentée, ou mal représentée, affecte les institutions européennes. Cette défiance face aux procédures instituées se prolonge par des interrogations sur l'échelle pertinente pour la prise de décisions, depuis les territoires jusqu'aux institutions supranationales, en passant par l'échelle nationale. Cette crise démocratique se traduit aussi par le sentiment que nombre de décisions échappent ou s'éloignent des citoyen·nes, en particulier dans le champ scientifique et technique. Au xx<sup>e</sup> siècle, des institutions paritaires et des organisations syndicales pouvaient remplir un rôle pour construire (et légitimer) certains choix scientifiques. L'érosion de ces formes de représentation et le fait qu'elles soient moins associées aux décisions en matière de recherche participent aussi d'une défiance croissante à l'égard du gouvernement de la recherche, toujours plus indexé sur des procédures de benchmarking et d'évaluation qui ne questionnent ni les finalités de la recherche ni ses résultats effectifs pour la société. Ces procédures servent le plus souvent à remplir des classements censés mesurer « l'excellence » mais qui sont en réalité des formes de « capitalisme académique » fortement spéculatif et autoréférentiel, visant avant tout l'attractivité et la séduction des publics, par « segment de marché » en matière de savoir (discipline, thème etc.). Cela, sur fond de coupure revendiquée entre sachant·es et non-sachant·es, et de mépris de la fonction de partage des savoirs.

La critique de l'appropriation technocratique de certaines décisions n'est pas nouvelle, mais elle prend de l'ampleur dans les populations européennes avec la reconnaissance des enjeux scientifiques sous-jacents aux grands défis contemporains (transition énergétique, prévention des épidémies de maladies infectieuses comme de maladies psychiques, réchauffement climatique, déclin de la biodiversité, etc.). De plus, de nombreux·es citoyen·nes de l'Europe éprouvent une défiance envers les choix technologiques auxquels elles n'adhèrent pas<sup>89</sup>. Cette défiance est fondée, car en effet, et au moins depuis les années 1960, les pressions des industriels et des pouvoirs économiques sur les autorités sanitaires et les pouvoirs publics ont été mises en évidence comme un obstacle majeur à l'application du principe de précaution. Bien que le principe de précaution soit inscrit dans la loi, visant ainsi à prioriser la prévention des risques de dommages graves et irréversibles à la santé ou

<sup>89</sup> *Sondage Ifop pour l'Académie des technologies* (Communiqué de presse), 10 décembre 2020, [www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/12/Etude-final.pdf](http://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/12/Etude-final.pdf)

à l'environnement, cela ne suffit pas, par exemple, à freiner la mise sur le marché de plus en plus rapide de nouveaux produits, et cela malgré les nombreuses alertes lancées par les citoyen·nes et les acteurs et actrices scientifiques sur leur toxicité. Mais la production du doute promue par les industriels vient parasiter l'analyse fiable, rigoureuse et indépendante sur la toxicité et l'impact nocif de nouveaux produits (voir chapitre Santé, *Piège et renversement de la preuve, redéfinition des normes et des seuils*). Les industriels exercent par ailleurs une pression continue sur les pouvoirs politiques. En 2017, le ministre français de la transition écologique Nicolas Hulot déclarait : « Ces lobbies, je peux les sentir en permanence sur mes épaules »<sup>90</sup>. Dans le domaine des énergies, l'ONG *Transparency International* a dénoncé que « les cinq plus grandes sociétés pétrolières et gazières ont investi plus d'un milliard de dollars au cours des trois années qui ont suivi l'accord de Paris (décembre 2015) pour contrer les politiques climatiques avec des arguments fallacieux »<sup>91</sup>. Ces entreprises cherchent tout particulièrement à éviter la mise en place d'écotaxes ou taxes carbone<sup>92</sup>.

Par ailleurs, la nécessité de mobiliser des savoirs scientifiques pour fonder la décision politique a, trop souvent, conduit à subordonner la décision politique à la parole des expert·es. Cette autorité croissante des « expert·es » renforce ainsi le sentiment de dépossession de la décision politique que nourrissent nombre de citoyen·nes, qui constatent les limites des dispositifs de contre-expertise et observent l'asymétrie de moyens dont elles disposent par rapport aux administrations publiques ou aux entreprises privées. Or, si la mobilisation des acquis des recherches scientifiques est cruciale dans les procédures de décision, elle devrait conduire à complexifier et étendre l'espace de délibération démocratique plutôt qu'à l'annihiler.

L'affaiblissement des procédures démocratiques dans le gouvernement de la recherche peut se comprendre au regard de la faible diversité socio-professionnelle des « expert·es » sollicitées dans les procédures d'appui à la prise de décision politique. Formé·es dans un nombre restreint d'établissements, souvent accoutumé·es au solutionnisme technoscientifique et à un raisonnement laissant volontairement de côté la diversité des situations socioprofessionnelles des publics dont elles organisent le destin, les propositions qu'elles peuvent émettre s'inscrivent ainsi dans un éventail de possibilités relativement restreintes, et de plus en plus inadaptées. Ainsi le cas de la voiture autonome, pour laquelle des soutiens publics sont demandés depuis la recherche et développement jusqu'au déploiement, est emblématique : présentée comme pouvant réduire les émissions de GES, les rares études montrent qu'elle ne fera pas la différence et que ce n'est pas le bon niveau d'action<sup>93</sup>. De façon générale, les projets proposés par les industriels comme des « solutions vertes » ont souvent très peu de chances de répondre au problème qu'ils se proposent de résoudre, dans les délais requis, et sans se contenter de ne faire que déplacer les questions.

Actuellement, l'expertise reste principalement formulée dans le cadre des modèles de développement existants, en interrogeant rarement leurs soubassements écologiques ou leurs implications sociales. Le recours à cette expertise évince d'emblée les savoirs d'expérience (ainsi que les savoirs profanes, vernaculaires, etc.), qui peuvent pourtant contribuer à renforcer les procédures de décision démocratique.

<sup>90</sup> Nicolas Hulot, *L'humanité est au pied du mur*, *Le Parisien*, 12 septembre 2017 ; Jean-Christophe Féraud, *Les portes du pouvoir ouvertes à tous les vents du lobbying*, *Libération*, 2 mai 2018.

<sup>91</sup> Brice Böhmer, *COP25 : un échec dû à la corruption*, *Libération*, 24 décembre 2019.

<sup>92</sup> Gabriel Nedelec, *Climat : un rapport dénonce le double jeu des principales compagnies pétrolières*, *Les Échos*, 22 mars 2019 ; Savinien de Rivet, *Les compagnies pétrolières dépensent chaque année 200 millions de dollars en lobbying contre le climat*, *Libération*, 28 mai 2019.

<sup>93</sup> « Véhicule autonome : en route pour la mobilité durable ? », Séminaire de l'IDDRI, 20 mars 2018, [www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/conference/vehicule-autonome-en-route-pour-la-mobilite-durable](http://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/conference/vehicule-autonome-en-route-pour-la-mobilite-durable).

Pour réorganiser des procédures démocratiques légitimant des trajectoires de recherches soutenables, Horizon TERRE propose de rompre avec l'élitisme de l'enseignement supérieur, universités et grandes écoles. Redonner de la crédibilité aux savoirs scientifiques implique d'éviter l'endogamie socio-professionnelle des porte-parole de « la science », tout en replaçant cette expertise scientifique dans son rôle : celui d'apporter des éclairages, des conseils qui rendent possibles une prise de décision éclairée, sans se substituer à la délibération démocratique. Pour cela, ce sont d'abord les conditions d'organisation des processus démocratiques de prise de décision, ainsi que leurs échelles, qui doivent être repensés (I).

Ces transformations impliquent nécessairement de changer la manière dont se pensent les sciences dans le débat démocratique (II), et en particulier la façon dont s'articulent sciences, technologies, intérêts privés et fonctionnement économique.

## Domaines d'intervention

### Processus de décision démocratique et articulation des échelles

- Quelle est l'efficacité relative des différents processus démocratiques (élections, conventions citoyennes, consultations, recours au droit etc.) dans la formation de normes considérées comme légitimes ? Peut-on déterminer le degré de pertinence des différents processus démocratiques en fonction des types de décision à prendre ? Existe-il des outils d'évaluation des processus démocratiques ? Quels obstacles pour leur mise en œuvre ?
- L'information publique et son cadrage étant parmi les éléments clé de la mise à l'agenda des enjeux, que sait-on du rôle de la presse et des médias<sup>94</sup> ? Des stratégies d'influence des groupes de pression ?
- L'enjeu de l'information est central dans les choix de consommation<sup>95</sup> et très utilisé par les entreprises via les services de marketing ; comment rééquilibrer le rapport de forces entre le vendeur et l'acheteur ? Comment insérer la prise en compte des risques collectifs<sup>96</sup> ?
- Quel peut être le mode de décision en situation de controverse ou en cas de crises majeures<sup>97</sup> (sanitaire, énergétique, climatique, militaire...) ? Les principes de l'expertise pluraliste peuvent-ils être systématisés dans tous les cas (situation d'urgence, traitement médiatique des controverses, éclairage de la décision publique, etc.) ?
- Quels sont les différents usages politiques des dispositifs participatifs ? Quelles leçons tirer des différentes expériences de conventions citoyennes mises en place en Europe et ailleurs ? Quels sont les jeux d'acteurs et actrices et d'influence, les marges de manœuvre et de choix des consommateurs et consommatrices, ainsi que leur niveau d'information, leurs désaccords et divergences d'intérêt entre acteurs-actrices et catégories d'acteurs-actrices ?

<sup>94</sup> Nadine Toussaint-Desmoulin indique que le monde des médias fait partie de ceux qui sont le moins explorés sur le plan scientifique (*L'économie des médias*, PUF, 2015).

<sup>95</sup> Par exemple, l'étiquette-énergie qui a conduit à stigmatiser les appareils les moins efficaces.

<sup>96</sup> Par exemple, choisir d'avoir un téléphone (ou une voiture) a peu d'impact, mais des millions de personnes qui font de même rendent le téléphone individuellement et collectivement indispensable.

<sup>97</sup> Voir par exemple les travaux de Patrick Lagadec, largement ignorés lors de la crise Covid :

[www.cairn.info/publications-de-Patrick-Lagadec--52364.htm](http://www.cairn.info/publications-de-Patrick-Lagadec--52364.htm)

### La fabrique du doute

- Quels sont les processus qui entretiennent la production et le maintien du doute dans la construction de la preuve scientifique ?
- Quelles sont les stratégies d'influence de pays étrangers - dont en particulier États-Unis, Russie, Turquie, Brésil, Chine - et des groupes industriels qui seraient susceptibles de créer des mouvements d'opinion allant jusqu'à des troubles à l'ordre public dans le but de freiner les politiques climatiques ?
- Quelles pourraient être les mécanismes de pénalisation des actions d'influence impliquant des moyens financiers importants ?
- Quelles procédures pourraient permettre un renversement de la preuve d'innocuité des innovations technologiques ? Par exemple, une règle statuant que toute subvention publique au service d'un développement technologique devrait être accompagnée d'un montant au moins égal de subvention pour l'évaluation de cette technologie, accordée à une structure de recherche indépendante. Quel serait l'impact de ce type de mesure sur les missions et les travaux des travailleurs de la science ?

### Démocratiser les sciences

- Quels sont les moyens et mécanismes pour ouvrir la science, la mettre en débat au-delà du cercle des expert-es ? Comment mobiliser le concept de science post-normale pour ouvrir le débat en mobilisant une communauté experte plutôt qu'une communauté d'expert-es ? Comment organiser le débat démocratique sur les questions qui sont d'une grande importance pour la décision tout en présentant un fort niveau d'incertitude<sup>98</sup> ?
- Quels sont les processus d'orientation de la recherche et les mécanismes décisionnels aboutissant à des choix scientifiques et techniques ? Quels sont les mécanismes qui renforcent le caractère oligarchique des institutions de recherche (reproduction sociologique, mécanisme de notabilité, dominante « élective » des processus etc.) ? Quels sont les équilibres de financement entre différents types de partenariat (public-privé ; public-société civile) ? Comment insérer la société civile à but non-lucratif, à égalité au moins avec la place des industries, dans les grandes écoles, les universités et les institutions de recherche comme bénéficiaires et co-productrices de la recherche publique ?
- Comment permettre la participation du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche aux différentes instances de concertation citoyenne (existantes et à créer), non en tant qu'autorité sur le processus, mais en tant que contributeurs et contributrices ? Comment reconnaître ces missions dans leur métier ?
- Comment favoriser une gouvernance universitaire démocratique (usage du tirage au sort dans la population universitaire et non universitaire pour la constitution des instances d'administration et pour la détermination de l'attribution des ressources ; absence de lien de subordination dans la production des connaissances, ...) ?
- Comment favoriser les recherches et actions transdisciplinaires, évitant une parole issue d'une seule école de pensée, qu'elle soit technique ou sociale ?

<sup>98</sup> Par exemple sur la « sensibilité climatique », concept qui désigne la réaction du système climatique à un doublement de la concentration atmosphérique de CO<sub>2</sub>, et dont les modèles ne peuvent réduire entièrement la marge d'incertitude. Ainsi le doublement du CO<sub>2</sub> peut entraîner un réchauffement variant entre 2 et 5°C.

- Quel type de connaissance est produite par la recherche participative, entendue comme l'implication d'acteurs et d'actrices de la société civile organisée, aux différents stades de projets de recherche visant l'intérêt général ? Quels sont les obstacles passés et présents empêchant l'émergence durable d'un tiers-secteur scientifique et le développement des recherches participatives ? Comment favoriser la collaboration entre la société civile non marchande et les laboratoires académiques, en reconnaissant les différentes formes de savoirs ? Comment penser des espaces communs pour partager des envies communes de recherche, espace où on remet de la valeur à des connaissances empiriques ? Comment permettre les passerelles entre différents types de savoirs ?
- Comment favoriser de nouvelles épistémologies ? En particulier sur les questions suivantes :
  - inégalités épistémiques : entre classes sociales, race et genre ; entre Nord géopolitique et Sud.
  - épistémologie des recherches participatives et des sciences post-normales.
  - épistémologie de la pluridisciplinarité (juxtaposition de regards issus des sciences instituées), de l'interdisciplinarité (articulation entre sciences instituées) et de la transdisciplinarité (savoirs issus des scientifiques de profession et savoirs produits par le reste de la société) ; notamment, en quoi une articulation avec la société civile à but non-lucratif poserait plus de problèmes que l'articulation avec l'industrie ?
  - épistémologie de la vulgarisation et de la construction démocratique des savoirs ; rapport entre argumentatif et délibératif (« noeud » sciences-politique).
- Quels sont les domaines dans lesquels la recherche est absente, en dépit de l'importance de disposer de connaissances assurées dans ces champs (« Sciences non faites ») ?
- Comment changer la méthode d'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieure, en l'orientant vers la capacité à problématiser, à s'orienter dans des situations controversées, distinguer les signaux faibles des *fake news*, confronter les expertises et se décentrer par rapport à ses propres positions, plutôt que sur la capacité à mémoriser des contenus et à trouver des solutions à des problèmes déjà donnés en amont ?
- Quelles sont les pratiques de formation réalisées en Europe et ailleurs qui nourrissent l'esprit critique et responsable, capables de renforcer les capacités de réflexion et d'action des citoyen-nes (voir par exemple les universités populaires, la contre-expertise sur les réseaux sociaux...).